

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE RECRUTEMENT DE DEUXIEME ET TROISIEME ANNEE DE LICENCE

DU DOMAINE Droit, Economie, Gestion

LA MENTION Economie et gestion

DU PARCOURS Economie

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'arrêté n°2026-01-08 du 08/01/2026 relatif au calendrier des candidatures en deuxième et troisième année de licence hors droit à la poursuite d'étude pour l'année universitaire 2026-2027.

Vu les propositions de Mme Liliane Bonnal, Directrice de l'UFR Sciences Economiques

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury de recrutement de la deuxième et troisième année

est composé pour l'année universitaire 2026/2027 de :

Civilité	Nom	Prénom	Qualité
Monsieur	PEPIN	Dominique	Maître de conférences
Madame	POPESCU	Alexandra	Maître de conférences
Monsieur	ROGEON	Philippe	Maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Liliane Bonnal, Directrice de l'UFR Sciences Economiques sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 06 Mai 2026

La Présidente de l'université
Virginie LAVAL

Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Lydie ANCELOT